

Le Président

Objet : Réouverture des piscines

Clichy, lundi 15 juin 2020

Madame la Maire,

Je me permets de vous écrire dans le cadre du processus de reprise progressive des activités aquatiques faisant suite aux annonces gouvernementales prononcées par M. Edouard Philippe le jeudi 28 mai. Déjà effective depuis le 2 juin pour les installations situées en zone verte, la réouverture des piscines est désormais également activée en Ile-de-France.

Si la décision de réouverture appartient au propriétaire de l'équipement, en lien avec les services déconcentrés de l'Etat, la Fédération s'efforce de soutenir les collectivités en proposant un cadre qui permettrait d'accompagner une reprise progressive de la natation pour l'ensemble des pratiquants et compléterait les recommandations ministérielles sanitaires en la matière, déjà diffusées depuis quelques semaines.

Alors que nos nageurs de haut-niveau ont pu retrouver le chemin de leur piscine depuis le 11 mai, dans le respect de mesures sanitaires et d'une organisation des entraînements strictes, les premiers retours d'expérience semblent tous favorables à une ouverture plus large des bassins. Nous avons transmis en ce sens à l'ensemble des structures fédérales de nouvelles consignes d'organisation permettant une reprise de l'ensemble des pratiques associatives. Ces dernières pourraient par ailleurs se voir confier plus de créneaux et organiser dans le cadre défini une activité encadrée, en toute sécurité sanitaire.

Je suis convaincu qu'une réouverture de votre installation au plus tôt est une condition nécessaire au retour à la normale scolaire, associatif, et pour le grand public que nous appelons tous de nos vœux pour la rentrée de septembre.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, à l'assurance de ma haute considération.

Gilles Sezionale



Le Président

Objet : Réouverture des piscines

Clichy, lundi 15 juin 2020

Monsieur le Maire,

Je me permets de vous écrire dans le cadre du processus de reprise progressive des activités aquatiques faisant suite aux annonces gouvernementales prononcées par M. Edouard Philippe le jeudi 28 mai. Déjà effective depuis le 2 juin pour les installations situées en zone verte, la réouverture des piscines est désormais également activée en Ile-de-France.

Si la décision de réouverture appartient au propriétaire de l'équipement, en lien avec les services déconcentrés de l'Etat, la Fédération s'efforce de soutenir les collectivités en proposant un cadre qui permettrait d'accompagner une reprise progressive de la natation pour l'ensemble des pratiquants et compléterait les recommandations ministérielles sanitaires en la matière, déjà diffusées depuis quelques semaines.

Alors que nos nageurs de haut-niveau ont pu retrouver le chemin de leur piscine depuis le 11 mai, dans le respect de mesures sanitaires et d'une organisation des entraînements strictes, les premiers retours d'expérience semblent tous favorables à une ouverture plus large des bassins. Nous avons transmis en ce sens à l'ensemble des structures fédérales de nouvelles consignes d'organisation permettant une reprise de l'ensemble des pratiques associatives. Ces dernières pourraient par ailleurs se voir confier plus de créneaux et organiser dans le cadre défini une activité encadrée, en toute sécurité sanitaire.

Je suis convaincu qu'une réouverture de votre installation au plus tôt est une condition nécessaire au retour à la normale scolaire, associatif, et pour le grand public que nous appelons tous de nos vœux pour la rentrée de septembre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma haute considération.

Gilles Sezionale



Le Président

Objet : Réouverture des piscines

Clichy, lundi 15 juin 2020

Madame la Présidente,

Je me permets de vous écrire dans le cadre du processus de reprise progressive des activités aquatiques faisant suite aux annonces gouvernementales prononcées par M. Edouard Philippe le jeudi 28 mai. Déjà effective depuis le 2 juin pour les installations situées en zone verte, la réouverture des piscines est désormais également activée en Ile-de-France.

Si la décision de réouverture appartient au propriétaire de l'équipement, en lien avec les services déconcentrés de l'Etat, la Fédération s'efforce de soutenir les collectivités en proposant un cadre qui permettrait d'accompagner une reprise progressive de la natation pour l'ensemble des pratiquants et compléterait les recommandations ministérielles sanitaires en la matière, déjà diffusées depuis quelques semaines.

Alors que nos nageurs de haut-niveau ont pu retrouver le chemin de leur piscine depuis le 11 mai, dans le respect de mesures sanitaires et d'une organisation des entraînements strictes, les premiers retours d'expérience semblent tous favorables à une ouverture plus large des bassins. Nous avons transmis en ce sens à l'ensemble des structures fédérales de nouvelles consignes d'organisation permettant une reprise de l'ensemble des pratiques associatives. Ces dernières pourraient par ailleurs se voir confier plus de créneaux et organiser dans le cadre défini une activité encadrée, en toute sécurité sanitaire.

Je suis convaincu qu'une réouverture de votre installation au plus tôt est une condition nécessaire au retour à la normale scolaire, associatif, et pour le grand public que nous appelons tous de nos vœux pour la rentrée de septembre.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma haute considération.

Gilles Sezionale



Le Président

Objet : Réouverture des piscines

Clichy, lundi 15 juin 2020

Monsieur le Président,

Je me permets de vous écrire dans le cadre du processus de reprise progressive des activités aquatiques faisant suite aux annonces gouvernementales prononcées par M. Edouard Philippe le jeudi 28 mai. Déjà effective depuis le 2 juin pour les installations situées en zone verte, la réouverture des piscines est désormais également activée en Ile-de-France.

Si la décision de réouverture appartient au propriétaire de l'équipement, en lien avec les services déconcentrés de l'Etat, la Fédération s'efforce de soutenir les collectivités en proposant un cadre qui permettrait d'accompagner une reprise progressive de la natation pour l'ensemble des pratiquants et compléterait les recommandations ministérielles sanitaires en la matière, déjà diffusées depuis quelques semaines.

Alors que nos nageurs de haut-niveau ont pu retrouver le chemin de leur piscine depuis le 11 mai, dans le respect de mesures sanitaires et d'une organisation des entraînements strictes, les premiers retours d'expérience semblent tous favorables à une ouverture plus large des bassins. Nous avons transmis en ce sens à l'ensemble des structures fédérales de nouvelles consignes d'organisation permettant une reprise de l'ensemble des pratiques associatives. Ces dernières pourraient par ailleurs se voir confier plus de créneaux et organiser dans le cadre défini une activité encadrée, en toute sécurité sanitaire.

Je suis convaincu qu'une réouverture de votre installation au plus tôt est une condition nécessaire au retour à la normale scolaire, associatif, et pour le grand public que nous appelons tous de nos vœux pour la rentrée de septembre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma haute considération.

Gilles Sezionale

